

## Rapport d'activité 2017

En 2017, l'association a été particulièrement active dans des domaines divers : participation à l'élaboration du PLU, participation à l'enquête publique sur le Parc Photovoltaïque du Piboulon, opération « Jardinons Mallemort », animation « Faire Village Ensemble », réunions citoyennes, etc...

### Elaboration du PLU

Malgré bien des difficultés dans les échanges avec la commune, l'association a été très active dans le cadre de la finalisation du PLU.

- Avant arrêt du projet de PLU, nos remarques et propositions ont constamment été transmises à la municipalité. Celles-ci concernaient principalement la surévaluation du besoin en logements, l'accélération de l'étalement urbain et la consommation d'espaces cultivables. Ces remarques et propositions ont à nouveau été exprimées lors de la réunion de la commission extramunicipale du 8 novembre 2016
- Faute de discussion possible avec la commune, nos analyses et nos propositions ont été transmises aux services de la préfecture ainsi qu'à la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (Voir : [courrier au Préfet des Bouches du Rhône](#)). Certaines d'entre-elles, et notamment celles permettant une meilleure maîtrise de l'urbanisation et de l'étalement urbain, ont été retenues par M. le Préfet dans son avis sur le projet de PLU de Mallemort (voir [Avis du Préfet](#)). Cet avis a ainsi validé la pertinence de nos remarques et le travail de participation citoyenne de l'association.
- En préparation à l'enquête publique La Parole aux Citoyens a organisé plusieurs réunions pour recueillir les remarques des habitants sur le projet de PLU arrêté et les informer sur les modalités d'enquête. Une trentaine de personnes étaient présentes (Voir : [réunion du 15 avril](#) )
- Dans le cadre de l'enquête publique, l'association a émis une centaine de remarques/propositions couvrant l'ensemble des documents et des différents aspects du PLU. Environ 41% de ces propositions ont en définitive été retenues en totalité ou partiellement dans les réponses de la commune à l'enquête publique. (Voir : [PLU, fin de l'enquête publique](#))

Au final il a été admis, en conformité avec la loi ALUR, que le potentiel de logements représenté par la densification de la tâche urbaine existante, les dents creuses, les extensions en zones non cultivables et la mutation des résidences secondaires en résidences principales, était suffisant pour assurer le développement démographique de la commune à moyen terme. L'ouverture des 8.9 ha de la zone résidentielle du Roure a notamment été reportée à une modification ou révision ultérieure du PLU (zonage 2AU)

Le PLU adopté le 11 octobre dernier s'avère ainsi bien plus raisonnable en termes d'étalement urbain et de consommation de terres cultivables que tous les projets imaginés par la commune depuis 2013. A court terme, la consommation de terres cultivables est en effet limitée à 7 ha pour la nouvelle zone d'activités du chemin de Salon. Rappelons que sous la pression des aménageurs et d'un certain nombre d'intérêts particuliers, plus de 48 ha d'extensions sur des zones cultivables avaient été imaginés dans les différentes versions de PADD votés depuis 2013 : 10 ha de ZA au chemin de Salon, 10 à 15 ha de résidentiel au Roure, 25 ha de ZAD pour urbaniser à terme la zone entre le village et Pont Royal, et 3ha pour un hypothétique collège à Mille Bouquet !

Si le PLU finalement approuvé peut être considéré comme globalement satisfaisant, les modalités de son élaboration et l'absence d'une véritable démarche participative restent une déception majeure.

- Est-il normal de voter un PADD avant même de l'avoir présenté aux habitants de la commune et d'avoir recueilli et pris en compte leurs remarques ?
- Comment peut-on voter par quatre fois un PADD sans jamais une seule fois se poser la question de l'implication des habitants dans son élaboration ?
- Est-il normal pour une association comme La Parole aux Citoyens de devoir s'adresser aux autorités préfectorales faute d'un dialogue possible avec la commune ?

Espérons que les prochaines réflexions concernant l'urbanisme à Mallemort soient désormais menées de façon beaucoup plus ouverte et participative en associant réellement les habitants à la réflexion sur l'avenir de leur commune (SCOT Métropolitain, PLUi, modifications PLU,...)

## **Enquête publique sur le Projet Photovoltaïque du Piboulon**

L'association a participé à l'enquête publique sur le projet de Parc Photovoltaïque du Piboulon :

- Réunion avec Voltalia (13 septembre 2017). [Voir article](#)
- Visites du site (dont une visite le 17 octobre avec le commissaire enquêteur et des représentants de la Ligue de Défense des Alpilles et du Collectif Allenois de Défense de l'Environnement)
- Echanges avec le commissaire enquêteur et remise d'un document de remarques. Voir [contribution à l'enquête publique](#)

Notre participation a permis de montrer que le dossier présenté par Voltalia comportait de grossières erreurs d'appréciation : la colline du Piboulon y est présentée comme un relief artificiel, anthropisé et sans intérêt écologique. Cette présentation totalement erronée, voire fallacieuse, a permis à la société Voltalia d'obtenir les avis favorables des conseils municipaux d'Alleins et de Mallemort ainsi qu'un avis de l'Autorité Environnementale considérant comme « modérées » les incidences de ce projet sur l'environnement.

Malgré l'urgence à développer les énergies renouvelables, l'association a décidé lors de la réunion du 18 octobre dernier qu'elle ne pouvait être favorable à un dossier aussi grossièrement erroné, assimilable à une démarche frauduleuse.

## **Spectacle /débat « J'ai pas voté »**

Ce spectacle/débat proposé par Hervé a été présenté le 10 février 2017. Une vingtaine de personnes sont venues débattre sur le thème des élections et de la démocratie...

Voir [Spectacle –débat « J'ai pas voté »](#)

## **Jardinons Mallemort**

Initiée par Anne, cette démarche de fleurissement des rues par les habitants a été concrétisée en partenariat avec la mairie :

- Une première opération « Jardinons Mallemort » a eu lieu le 22 avril, environ 250 plants ont été distribués. Voir [article Jardinons Mallemort](#)
- Un stand lors de la foire de printemps du 14 mai a permis de promouvoir notre démarche. [Voir article](#)
- Une deuxième opération a été organisée le 30 septembre avec la participation d'habitant(e)s du quartier (200 plants distribués). [Voir article](#)

La seconde opération s'est accompagné d'ateliers pour les enfants et d'un « [mur de Parole](#) » qui a permis aux habitants du quartier d'exprimer leurs attentes et leurs propositions sur le thème de réaménagement du donjon et de ses abords.

Le résultat de ces opérations de fleurissement est désormais bien visible dans le vieux village (notamment dans la grand-rue, autour de l'église et cour Marius Taché). Une dynamique d'embellissement des rues semble lancée.

## **Faire Village Ensemble**

Dans le cadre du Festival Sens Dessus Dessous, La Parole aux Citoyen a organisé une animation artistique sur le thème « Faire Village Ensemble ». Celle-ci a été réalisée en partenariat avec l'association Scèn'As Photo et avec l'aide de la mairie :

- Réalisation d'une fresque participative « Faire Village Ensemble » avec les habitants du village
- Exposition photo sur le thème « le village et ses habitants »

Exposition et fresque ont rencontré un joli succès. [Voir article](#)

## **Forum des associations**

La Parole aux Citoyens a participé au forum des associations le 2 septembre dernier.

A cette occasion nous avons partagé notre stand avec l'association « Sur le toit des Alpilles » qui promeut une démarche citoyenne de développement du photovoltaïque sur toiture.

## Suivi des décisions prises lors de l'AG 2016

Conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale du 26 octobre 2016, les démarches suivantes ont été réalisées :

- **Demande d'agrément** : La demande d'agrément de l'association en tant qu'Association Locale d'Usagers a été adressée aux services de la préfecture. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour. L'association est donc considérée comme agréée de fait en vertu de l'article R132-7 du code de l'urbanisme.  
Une lettre de rappel a toutefois été envoyée aux services de la préfecture le 14 septembre dernier pour réclamer une attestation d'agrément.
- **Assurance** : L'association a pris une assurance auprès de la SMACL
- **Ouverture compte bancaire** : un compte bancaire a été ouvert au Crédit Agricole
- **Changement d'adresse** : le changement d'adresse de l'association a été notifié aux services de la sous-préfecture d'Arles

## Réunions

10 réunions mensuelles ont été tenues (voir [les comptes rendus](#) sur le site internet) ainsi que 3 réunions spécifiques sur le fleurissement et 1 réunion avec Voltalia sur le projet du Piboulon

## Site internet

90 articles ont été publiés sur notre site internet au cours de l'année écoulée.  
Il y a à ce jour 326 articles en ligne.